



Union Syndicale des Douanes-FO

GT JOP 2024

Mercredi 28 février

Compte-Rendu

GT JOP sous la présidence de la Directrice Générale **qui annonce en ouverture à l'ensemble des OS, son départ de la DG** et que le DGA sera nommé DG par intérim. **L'USD-FO** est représentée par Edgar ESCAVI, Salvatore LUNESU, Laurent-Théo JOLY et Jérôme LE BLANC.

En propos liminaires, **L'USD FO énonce** être attentive aux différents points évoqués notamment une vigilance sur les TSI, sur les Œuvres Sociales et sur les agents non mobilisés qui doivent être mieux pris en compte (services supports, SARC, DG).

Liste des services mobilisés

Le DGA explique que 3 CODT sont mobilisés : Paris à 100 % Lille en second rideau et Metz en dernier relais. La liste présentée aux OS est finalisée pour l'administration (environ 5400 agents) ; quelques ajustements peuvent se faire mais à la marge. **L'USD-FO avait appelé l'attention** de la DG sur les CCPD et les GIR que nous voulions voir repris sur le tableau final.

La DG a donné instruction à ce que les TSI ne soient pas surchargés et veut les préserver sur les JOP. En clair, pour la DG concernant les TSI, il y aura la prime TSI cette année pour le reste : circulez y'a rien à voir !

L'USD-FO n'approuve pas le raisonnement de la DG. Les TSI seront quoiqu'il en soit impactés lors des JOP, notamment sur les DI fortement mobilisées. Notre proposition allait dans le bon sens de les inscrire sur une mobilisation minimale ; on constate où se place le bon sens pour notre direction.

Suite à l'intervention des OS, la DG rajoute le bureau de Papeete (DR de Polynésie) aux services mobilisés.

L'USD-FO dénonce à la DG les « errements locaux » de certains chefs de service sur la règle non-dite des 50 %. La DG fera un rappel que la seule règle c'est la continuité de service.

Le dispositif de majoration de la rémunération des agents des douanes mobilisés :

La DG annonce 4 tranches réparties ainsi :

- 700€ bruts pour les unités mobilisées entre 50 % et 60 %
- 1000€ bruts pour celles entre 70 % et 80 % sur tout le territoire
- 1500€ bruts pour celles entre 80 et 100 % hors région administrative IDF
- 1900€ bruts pour les unités mobilisées entre 80 % et 100 % en IDF et DIPA

L'USD-FO demande à la DG une clarification et un rappel à l'ordre à certains chefs de service qui pourraient être tentés de jouer sur la situation JOP, en raison des sous-effectifs notamment en opérations commerciales sur les DI impactées par la posture dite de « vigilance » ; on assiste déjà à des suppressions de jours de télétravail, de décaler des congés sur la période parce que les effectifs ne sont pas là.





Union Syndicale des Douanes-FO

La DG s'engage à faire les rappels nécessaires auprès des directeurs : soit on est dans le tableau soit on ne l'est pas et c'est le cas d'usage normal qui doit prévaloir.

Les modalités de prise en charge des frais engagés

Suite à la pétition de plusieurs agents de Paris Spécial et **porté, à leur demande, par l'USD-FO**, entre autres, la DG a consenti à clarifier le dispositif les concernant. Ils pourront continuer à gérer leur mission via Chorus DT comme ils ont l'habitude de le faire ou, s'ils le souhaitent, bénéficier de la gratuité du logement sans la nuitée sur Chorus.

L'accompagnement social des agents mobilisés

Sur la MDD et l'ODOD l'administration renvoie les œuvres sociales dos à dos ; une fois de plus : circulez, y'a rien à voir ! Concernant l'abondement de la subvention allouée par la DG, les œuvres n'ont rien demandé selon la DG. **Pour l'USD-FO, ce n'est pas acceptable.** Si les œuvres interviennent c'est pour pallier aux manques de l'employeur sur le volet social. De plus, cela fait des années que la dotation est en chute libre et leur dernier renouvellement n'a été fait que sur l'année alors qu'il est censé être triennal.

L'accompagnement des agents non mobilisés (à Paris et en Province)

Grâce à l'intervention de l'USD-FO en amont lors du CSA de la DG et lors de la réunion avec le Ministre, la DG a finalement consenti à ce que certains services supports soient traités sur un dispositif particulier et auront une prime de reconnaissance pour leur engagement.

L'USD-FO dénonce l'attitude de certains DI, directeurs, chef divisionnaires et chefs de service qui freinent des quatre pieds sur les quotités de télétravail (*sous-entendu le manque d'effectif devient la nécessité de service pour beaucoup...*) que ce soit pour les JOP ou de manière générale sur l'accord-cadre et l'instruction qui en a découlé. Il est rappelé qu'en IDF, pendant les Jeux, il est fortement recommandé de privilégier le télétravail en raison du très fort risque de saturation des transports en commun.

Comme toujours les directions impactées comme à la DIPA ou dans les Hauts-de-France se distinguent là où la DG demande aux directeurs de la souplesse sur le télétravail notamment dans les zones où il y a des épreuves ce qui va dans le bon sens **pour l'USD-FO on assiste** à l'inverse et on demande aux agents de revenir ou on refuse les TT exceptionnels ; surtout pour des services OPCO qui n'ont pas d'activité de contrôle physique (*ex. PGP, Régul, Remboursements, services supports*).

Pour l'USD-FO on marche sur la tête ! D'une part l'instruction cadre (*COSUI prévu le 2 mai, ndlr*) n'est pas appliquée comme il se doit, c'est encore trop restrictif, d'autre part nous ne sommes pas dans les attendus de la DG et des consignes du Premier Ministre sur la souplesse sur le TT durant la période estivale.

Pour l'USD-FO, la continuité du service ne doit pas être mise en opposition avec le télétravail de façon automatique ou dogmatique. Cela doit être fait avec discernement, bon sens et bienveillance. Et un rappel général sera fait à l'ensemble des directeurs et chefs de service d'appliquer l'instruction comme cela est prévu et ce, sur l'ensemble du territoire.

